



**Réunion du 6 mars 2013 – 14h – salle Hansi**

**Compte-rendu des débats**

**M.Hemedinger - Président SCoT**

Les élus créent les conditions permettant aux entreprises de prospérer. Il est nécessaire de se nourrir des expériences des uns et des autres pour définir des choix stratégiques pour l'avenir du territoire. La révision du SCoT doit être l'occasion de définir cette stratégie ensemble avec toutes les forces vives du territoire.

**M.Houllé - Président Vitrines de Colmar**

Ce qui a été fait dans le SCoT jusqu'à présent a été bien fait.

L'utilisation économe du foncier, les politiques d'implantation des commerces sur le territoire en rapport avec l'environnement, la baisse de la pollution, l'impact sur la santé... si tous ces objectifs du Grenelle 2 sont intégrés dans la révision du SCoT, il ne devrait pas y avoir de problème.

Un rapport sera remis au syndicat mixte en fin de séance. Si la révision du SCoT va dans le même sens, on aura un développement économique structuré, réfléchi permettant de garder l'équilibre sur le territoire.

**M.Hemedinger – Président SCoT**

Dans le développement durable, il existe le mot développement. Il faut pouvoir évoluer et accueillir de nouveaux commerces et entreprises, se régénérer. Le suivi de la consigne nationale qui est de diminuer par deux la consommation foncière ne doit pas faire oublier la nécessité de se développer.

**M.Siles - CAHR**

Le Centre Alsace doit avoir une forte identité pour exister. Quand on rencontre des porteurs de projets locaux ou étrangers, il faut pouvoir leur proposer des terrains et des bâtiments anciens ou à blanc pour décrocher ces installations.

**Mme Burté – Immo Mousquetaires**

Il est très difficile de s'implanter et peu de terrains, de bâtiments, de friches ou de dents creuses sont proposés.

**M.Siles - CAHR**

Il existe quelques marges de manœuvre dans les friches des collectivités.

**M. Compoin – UGA-UPA**

Il faut une stratégie pour l'implantation et la diversification des entreprises. Il existe un problème d'optimisation des zones artisanales. Les artisans sont sortis des cœurs de villages et ceci entraîne une perte de vie. Il faut de meilleures options et une politique d'accompagnement et de promotions de toutes les zones artisanales et tertiaires dans les milieux périphériques et ruraux de nos collectivités.

Il existe également des problèmes de nuisances qui pèsent sur les entreprises à côté desquelles des habitations se sont construites. Il faut une réponse pour faciliter l'implantation de ces entreprises. L'artisanat et le commerce sont un vivier économique porteur d'emplois et d'investissements nécessitant une politique d'accompagnement notamment par le développement des transports et de l'accessibilité.

**M.Siles - CAHR**

Les projets d'implantation actuels tournent autour de 20 emplois en moyenne. Il faut pouvoir offrir des conditions d'accueil intéressantes en bâtiments et en terrains.

**M.Hemedinger – Président SCoT**

Le territoire doit être attractif pour capter ces entreprises.

**Mme Burté – Immo Mousquetaires**

L'accessibilité, la visibilité et les moyens de transport sont importants, et Colmar est attractive de par sa position géographique.

**M.Siles - CAHR**

Les artisans ne veulent pas de visibilité mais des flux facilités.

**M. Compoint – UGA-UPA**

Les activités artisanales sur les créneaux du bâtiment ont besoin de visibilité et de lisibilité commerciale pour valoriser leurs produits.

**M.Hemedinger – Président SCoT**

Il ne faut pas se bloquer par une position trop rigide. La situation économique est changeante, la visibilité est courte et les évolutions constantes et rapides. Il faut être visionnaire tout en répondant aux obligations légales du SCoT.

**M.Karli – CCI CCA**

Il faut des espaces de respiration au monde économique et commerciale et une vue d'ensemble. Il existe des réserves car certaines vitrines sont vides. Toutefois les besoins ne sont pas toujours en adéquation avec les surfaces disponibles. L'appareil commercial du territoire apporte tout ce qu'il faut. Il existe une concurrence de l'Allemagne et d'internet qui captent des flux. Il ne faut pas tout amener sur Colmar mais apporter une réponse aux consommateurs selon les territoires.

**Mme Zipfel – association GREGO**

Il faut une vision d'avenir du commerce de proximité. On veut des espaces conviviaux à Colmar, à Munster. On veut des emplois et des commerces et le cadre de vie est important. Il faut des équipements selon un axe nord/sud, mais également selon un axe est-ouest pour un bon équilibre du territoire.

Il y a peu de propositions et de terrains disponibles dans la vallée de Munster.

**M.Siles - CAHR**

Il faut cibler des activités dans les stratégies de développement des zones d'activités et ne pas avoir peur de dire non à une implantation pour que les zones soient attractives.

**M.Boeschun – association GREGO**

La population de la vallée est vieillissante, les transports et le commerce de proximité doivent être conservés.

**Mme Burté – Immo Mousquetaires**

Etre trop sélectif peut être négatif.

**M.Hemedinger – Président SCoT**

En parlant du territoire et de son aménagement, le terme d'équilibre peut être réducteur, il est préférable d'utiliser le mot dynamique.

Le commerce de proximité est un élément prioritaire du SCoT approuvé et il est hors de propos de le remettre en question car il joue un rôle fondamental et il doit être défendu.

**M.Houllé - Président Vitrines de Colmar**

Le marché couvert de Colmar a été ouvert pour contrecarrer la perte de commerces alimentaires en centre-ville. Les fédérations de commerçants ont réfléchi à une stratégie de territoire selon 4 axes qui peuvent aider à la rédaction du DAC du SCoT.

Favoriser et maintenir le commerce dans les centres villes ; densifier le tissu urbain et les pôles existants pour limiter les consommations foncières (il ne faut pas de nouveau pôle) ; réduire les déplacements et les distances parcourues (voire développer le portage à domicile pour le commerce de proximité) ; corrélérer le développement périphérique à celui des centres villes en réfléchissant à la plus-value créée par rapport à l'offre existante.

**M. Compoin - UGA-UPA**

Il ne faut pas oublier l'aspect humain et privilégier les zones de vie de qualité à l'extérieur des bourgs mais également les zones de vies intra-muros. Il doit y avoir des flux de relations et d'échanges humains car l'humain porte le projet.

**Mme Zipfel - association GREGO**

Le cadre de la vie de la vallée de Munster doit être attractif pour les entreprises et les actifs.

**M.Karli - CCI CCA**

La migration des emplois de la vallée vers Colmar a entraîné une migration des achats vers Colmar.

**M. Compoin - UGA-UPA**

Il faut se focaliser sur les PME-PMI et faire abstraction des industries.

**M. Quere - SIAM**

Que mettre en place pour répondre à moyen et long terme aux besoins des entreprises en étant attractif et accueillant ? Il faut être innovant en gérant à la fois les besoins locaux tout en développant une démarche stratégique à l'échelle de l'agglomération.

**M.Siles - CAHR**

Le modèle doit être repensé avec tous les acteurs. Il faut analyser l'existant, les forces et faiblesses de chaque zone du territoire pour définir une stratégie par zone et les liens entre ces zones.

**M. Quere - SIAM**

Il faut une complémentarité entre les zones.

**M.Régnier - SIAM**

Les données du SCoT sont en cours de mises à jour. Un travail avec le CAHR permettrait de réaliser un zonage plus précis.

**M.Siles - CAHR**

Il existe des statistiques, et on peut se rencontrer pour échanger.

**M. Ceccarelli - AID Observatoire**

Le territoire devra définir une stratégie de localisations préférentielles des implantations. Le territoire n'est pas égal et il faudra faire des rattrapages au niveau des périphéries. L'évasion ne pourra pas totalement être contrainte.

**M.Sarrazin – AID Observatoire**

La réflexion doit se porter à 4 niveaux : quelle stratégie et quelle ambition, quelle armature urbaine, quelles localisations préférentielles, et enfin quelle qualité des équipements commerciaux. Sur certains territoires, le tourisme sera le seul élément d'aménagement du territoire et d'économie.

**M.Foucré – ADT68**

Le territoire est emblématique en terme de tourisme. L'année 2012 a été stable et le commerce de proximité a une carte à jouer en Alsace. Il existe de nombreux projets structurants sur le territoire qui doivent être pris en compte par le SCoT. La mobilité douce et l'oénotourisme sont par exemple des éléments importants à prendre en compte.

**M.Boeschun – association GREGO**

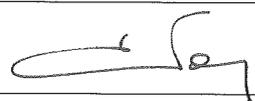
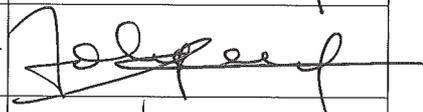
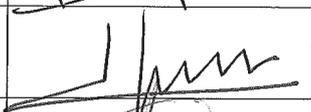
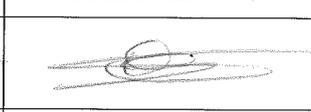
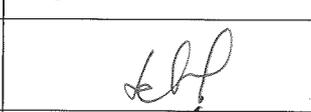
Les touristes attendent certaines structures.

**M.Hemedinger – Président SCoT**

Nous nous engageons à nous rencontrer à nouveau lorsque le SCoT sera assez avancé pour continuer d'échanger et de débattre de la stratégie économique de notre territoire.

**Réunion SCOT  
6 mars 2013**

**Liste de présence :**

NOM-PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE
Foucré Damien	ADTBP	
CECCARELLI FABRIZIO	AED OBSERVATOIRE	
SARRAZIN David	AID Observatoire	
Quere Jules	SIAO (Jéant)	
REWICK Frédéric	SIAO	
Emmanuel PIERNOT	Directeur du développement économique -CAC	
Benoît CARREZ	INTERNARCHE COLMAR	
BURTÉ Nathalie	Inamo Hengsbauer	
LE GAL Sandra	Jeune Rousquevaire	
HOULLE Vincent	Président Vivriers de Colmar	
KARLI Jean-Luc	CCI CCF	
ZIPFEL Laurent	Asp. GREGO	
BOESCHUN Claude	Asp. GREGO	
COMPOINT André	UGA - UPA	
SILES Lucien	CAHR	